

Annulation de la réception des vœux à la Résidence Préfectorale

Le Président de la République a décrété une journée de deuil national en ce jeudi 8 janvier et les drapeaux sont mis en berne jusqu'au samedi 10 janvier inclus.

Pendant ces trois jours, le temps est à l'hommage et au recueillement.

La réception des vœux prévue à la Résidence Préfectorale le vendredi 9 janvier à 18 H 00 est en conséquence annulée.

Le Préfet de région,

Michel DELPUECH